

5393/265
à Monsieur Fierens - Gevaert
Conservateur des Musées Royaux

De la part de

Madame Van der Ghote - Serriers

47 av. St. Augustin

Fourest

On retournera
le tableau
avant le 15 janv.

Dirige à votre lettre

Du 24 Novembre dernier, je vous permets de faire déposer
le tableau de Diere Taes dans les locaux du Secrétariat
du Musée - On l'y portera probablement demain - Je
l'ai laissé tel qu'il était, persuadée qu'il était préférable
pour la bonne conservation du tableau de vous en laisser le
soin d'opération.

J'espère de tout cœur, Monsieur, que vous voudrez
bien y mettre tout votre dévouement ! Ainsi qu'il vous le
disais, je passe par un coin difficile & c'est ce qui me
force à faire le sacrifice de ce tableau ! J'aimerais beaucoup
vieux, pour le moins en son, qu'il appartienne au Musée.

Les Boeck, des amateurs de tableaux, l'auraient acheté,
mais je ne l'aurais jamais supporté !

Beaucoup de vous prie Monsieur, agréer mes salutations distinguées
V. Van der Ghote - Serriers

A Monsieur le Conservateur en Chef du Musée Royal des Beaux-Arts
à Bruxelles

foret
S. Augustin

Le 1^{er} Decemb 1921

à monsieur
Monsieur

Monsieur.

Comme suite à votre lettre
du 24 Novembre dernier, je me permets de faire déposer
le tableau de Pierre Faes dans les locaux du Secrétaire
du Musée - On l'y portera probablement demain - Je
l'ai laissé tel qu'il était, persuadé qu'il était préférable
pour la bonne conservation du tableau de vous en laisser le
soin et l'opération.

J'espère de tout cœur, Monsieur, que vous voudrez
bien y mettre tout votre dévouement ! Ainsi qu'il vous le
disais, je plaie par un air difficile & c'est ce qui me
force à faire le sacrifice de ce tableau ! J'aimerais beaucoup
l'ancien, pour le lever en son, qu'il appartienne au Musée.

Les Boeck, des amateurs de tableaux, l'auraient acheté,
mais je ne l'aurais jamais supporté !

Je vous prie Monsieur, agréer mes salutations distinguées
Vr. Branderghote, Secrétaire
à Monsieur le Conservateur en Chef du Musée Royal des Beaux-Arts
à Bruxelles

5393/265

Bruxelles, le 22 novembre 1921.

Chère Madame,

Je ne trouve pas mention dans les archives d'une demande adressée à la Commission directrice du Musée relativement à un tableau de fleurs par le peintre anversois Faes; je crains au reste que pareille proposition n'ait aucune chance de succès. Peut-être y aurait-il lieu pourtant de déposer ledit tableau, avec lettre énonçant les conditions de vente, aux bureaux du Secrétariat, 9 rue du Musée, où nous tâcherions, après examen, de le montrer à l'un ou l'autre des "Amis des Musées".

Croyez, chère Madame, à mes sentiments tout dévoués.

Le Conservateur-adjoint,

A Madame Sire Jacob,
402 avenue Brugmann,
BRUXELLES.

5393/265

Bruxelles, le 6 décembre 1921.

Chère Madame,

J'ai vu le tableau de fleurs en question déposé dans nos salles; il n'y a malheureusement aucune chance de le voir acquis pour les collections de l'Etat. Je crois qu'il n'apparaît pas même nécessaire d'attendre une séance de commission, la date n'en étant point encore fixée; et que le mieux serait de faire reprendre ici le tableau. Je préfère vous écrire cette conclusion négative, plutôt qu'à l'intéressée; d'autre part, on ne saurait conseiller à personne un achat de l'espace, même à des conditions dérisoires..... Reste le chapitre des intentions charitables qui ne sont pas, hélas! de notre domaine, et les seules en l'occurrence au sujet desquelles vous pourriez vous adresser à ma tante Elise Eugénie. Son conseiller artistique parfois, quand j'en suis sollicité, je n'ai pas d'influence en revanche sur ses pures et simples libéralités.

Croyez, chère Madame, à l'expression de mes sentiments dévoués.

Le Conservateur-adjoint,

A Madame Sire Jacob,
402 avenue Brugmann,
UCCLE.

Bruxelles, le 24 novembre 1921.

5393/262

Chère Madame,

J'ai lu la lettre de Mme Vve Vander Ghote-Serigiers relative à un tableau de fleurs par le peintre anversois FABS, qui fut son aïeul. Nous ne pouvons que l'engager à déposer son tableau au Musée, aux fins d'examen par la Commission lors d'une séance prochaine, - puisque telle est la règle. Mais pareille proposition a peu de chances de succès : le prix de 5000 francs, paraît peu en rapport avec le discrédit absolu où sont tombées les oeuvres de l'espèce.... et de cette période. Toutefois, le tableau étant ici, je m'efforcerai de le montrer à l'un ou l'autre "ami des Musées" susceptible de s'y intéresser.

Croyez, chère Madame, à mes sentiments dévoués.

Le Conservateur-adjoint,

A Madame Sire Jacob,

402 avenue Brugmann,

UCCLT.

Heck 6 Décembre 1925

402, AVENUE BRUGMANN

Cher Monsieur,

Je reçois votre lettre
de ce jour. Je regrette d'apprendre
que le tableau dont vous avez eu
l'extrême obligeance de m'en occuper
n'ait pas les qualités que sa propriété-
taire lui attribue. — Je l'ai écrit
à Madame P. V. G. H. S., la décision
dont vous m'avez fait part, et l'engage
à faire retirer le tableau. —

Je vous vous exprime mes très
vifs remerciements pour toute l'amabilité
avec laquelle vous avez accueilli
ma demande et fait des démarches
en vue d'accomplir une bonne
œuvre. — Vous en avez autant de

Mérite que si elle méritait le couron-
-nement de l'avenir. - Je vous salue
tant à fait reconnaissante, au
même temps que M^{lle} de la Roche,
d'avoir été certainement impartie.

Je vous prie de me le pardonner,
et de dire, Mes Chers,
à Mes Meilleurs Vœux.

M. Lirio

Week 19 November 1921

402, AVENUE BRUGMANN

Ma Chère Elise, j'espère ne pas t'imposer
en venant faire appel à ton bon cœur, en
faveur de Celine Panderghata.
Tu pourrais t'obliger infiniment, en
pouvant bien demander à ton cousin,
M^r Bantier, de prier M^r Fierens-Jorant
d'acquiescer, avec bienveillance la demande
qu'elle lui a adressée; soit de lui
acheter, pour la Messie, un tableau
Ancien.

Celine possède un
tableau de fleurs, peint au cours &
Mouvement du siècle dernier, par
un peintre Oubervais du nom de
Fies, dont des amateurs apprécier
se trouvent en Autriche, et
Notamment, au Musée de Vienne.

Elle ferait le grand sacrifice de se séparer
de ce tableau parce que sa situation
pécuniaire est très-périlleuse - La
jeune fille Madeleine est malade
depuis de longs mois - Elle était
au Ministère, une Steno-Dactyle
de premiers Mérite, de qui l'on
mise dans l'occasion l'aurait à
fournir des travaux particulièrement
longs et fatigants; tant et si
bien, que conséquemment, elle
s'est trouvée "à bout", et peut-être
menacée de Ménégite -
Comme employée Modèle,
Madeleine, mise au repos,
touché ses appointements comme

Lorsqu'elle travaillait; Mais ils
sont absorbés par les frais et les
soins que nécessite son état -
Celine qui est elle-même -
Délicate de santé, ne trouve pas
de ressources suffisantes pour le vivre
dans le produit des affaires dont elle
s'occupe - Les personnes sont
notamment très-intéressantes et
honorables - La vente du tableau
en question, au Musée, serait
un grand secours pour elles, si
un bon prix en était donné -
La recommandation élogieuse
auprès de son Neveu, annonçant
que j'en suis persuadé, de l'acheter

Si souhaitable et tu aurais un bien
fait de plus à ton actif de
bonnes actions. — Je te salue trop

généreuse pour que je n'aie
pensé à M'excuser de ma
démarche auprès de toi...
Je te remercie de voulais
bien l'accueillir et je te
prie, Ma Mère Elise, de
travailler à mes sentiments
affectionnés. Suzanne t'exprime
ses vœux également.

Marguerite Liré Jacol

Pierre Faes, né à Meir (pr. d. Anvers) en 1750 et décédé à Oleevers en 1814 fut un des peintres de fleurs les plus distingués de son époque. Il fréquenta dès jeune l'Académie d'Anvers où son talent naissant fut très remarqué. Il fut protégé particulièrement par le Bourgmestre d'Anvers & le Prêlat de l'Abbaye de Tongerlo, puis par l'Archiduchesse Marie-Christine. Il était l'ami de Van Spaendonck, Van Dael, Ommegeans etc. & de tous les grands artistes de son époque. Les principaux Cabinets ont de ses ouvrages, les tableaux qu'il avait faits pour le Château de Laeken furent transportés à Vienne par Marie-Christine lors de la Révolution française - On peut les voir au Château de Schoënbrun & dans les musées de Vienne ; l'abbaye de Tongerlo en possède aussi dans les salons de la Prélature. Il peignait figures avec bon goût à côté de tableaux de fleurs les plus variés de cette époque.

Ce 17 novembre 1921

Monsieur Fierens. Geneva.

Je serais désireux de céder
au Musée un tableau que je possède du
peintre de fleurs Pierre Faes — P. F. est mon
arrière grand-père — Des raisons pécuniaires,
par suite de la guerre, me poussent à cette pénible
chose ! L. j. aimerais bien pouvoir revoir
ce tableau dans un Musée qui se soucie de
des particularités où je me le reverrais plus.

Il a été évalué, il y a quelque 40 ans à 5 mille fr.
Ci-joint une notice parue sur ce peintre.

Il y a deux petits trous dans la toile
mais facilement réparables — Il peut rivaliser
au moins avec les tableaux se trouvant à l'abbaye
des prémontrés à Baginbald —

Je vous serais très obligée. Monsieur,
de bien vouloir vous intéresser à une démarche
& si vous desiriez envoyer quelqu'un pour exami-
ner le tableau, de vouloir me ^{faire} prévenir des
jours, & heures approximatives où l'on viendrait.
Veuillez, Monsieur, agréer mes
salutations distinguées

De Vanderghote - Serignès

Forest 47 avenue St Augustin

S.C. A A
5393/262

Bruxelles, le 24 novembre 1921.

Madame,

?
J'ai bien reçu votre lettre relative à un tableau de fleurs du peintre Pierre Faes; nous ne pensons pas que le Musée soit susceptible de s'y intéresser; néanmoins, si vous avez l'occasion de le faire déposer dans les locaux de notre Secrétariat, 9 rue du Musée (à vos frais, risques et périls) je le soumettrai volontiers à l'examen de la commission directrice au cours de sa prochaine séance.

Agréez, Madame, l'assurance de mes sentiments très distingués.

Le Conservateur en chef,

A Madame Vve VAN DERGHOTE-SERIGIERS,

47 avenue St Augustin,

FOREST.